



COMMUNIQUÉ OFFICIEL DE L'ANDI

Assises du Diagnostic Immobilier : une profession qui se rassemble pour construire son avenir

Paris, le 21 mai 2026

L'Association Nationale des Diagnostiqueurs Immobiliers (ANDI) se félicite du succès des premières Assises du Diagnostic Immobilier, organisées à Paris en présence des acteurs majeurs de la profession et des représentants des pouvoirs publics.

À cette occasion, l'ANDI a pu échanger lors d'un entretien privé avec Vincent Jeanbrun, ministre du Logement, puis participer à une table ronde réunissant notamment Daniel Labaronne, député et rapporteur sur la faisabilité d'un ordre des diagnostiqueurs immobiliers.

Aux côtés de Romy Payot, Pierre-Yves Sachot, Pascal Clerc et de Nassere Allag, co-fondateurs de l'ANDI, l'association a porté une parole claire, constructive et responsable en faveur d'une représentation plus légitime et plus démocratique des diagnostiqueurs immobiliers.

Ces échanges ont permis de faire émerger une volonté forte : avancer vers une instance unique de représentation des diagnostiqueurs immobiliers, élue par les diagnostiqueurs eux-mêmes et entièrement dédiée à la défense de la profession et des réalités du terrain.

Les Assises ont également marqué un rapprochement important entre plusieurs organisations représentatives du secteur, notamment l'ANDI, la FNDI et l'ONEDI. Cette dynamique d'unité témoigne d'une prise de conscience collective : les enjeux auxquels fait face la profession nécessitent désormais un travail commun, dépassant les clivages historiques, afin de défendre efficacement le métier et son avenir.

L'ANDI tient également à saluer l'écoute attentive, la vision franche et l'approche bienveillante exprimées par le ministre du Logement à l'égard des préoccupations des diagnostiqueurs immobiliers. Cette reconnaissance des enjeux du terrain constitue un signal encourageant pour l'ensemble de la profession.

Le diagnostiqueur immobilier joue aujourd'hui un rôle essentiel dans les politiques liées au logement, à la sécurité des bâtiments, à la rénovation énergétique et à l'information des citoyens. Il est indispensable que ces professionnels puissent bénéficier d'une représentation crédible, indépendante et véritablement portée par le terrain.

L'ANDI poursuivra son engagement avec détermination afin de contribuer à la structuration, à la reconnaissance et à la valorisation durable du métier de diagnostiqueur immobilier.

Les co-fondateurs de l'ANDI

- Romy Payot
- Pierre-Yves Sachot
- Pascal Clerc
- Nassere Allag

ANDI – Association Nationale des Diagnostiqueurs Immobiliers

■ France | ■ association-andi.fr

✉ ■ Contact : contact@association-andi.fr